



SMF Est Seine-et-Marne pour le traitement des ordures ménagères (SMETOM-GEEODE)
(Siren : 257705293)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Nangis
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	10/07/1997
Date d'effet	10/07/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Eric JEUNEMAITRE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77370 NANGIS
Téléphone	01 64 00 26 45
Fax	01 64 00 28 93
Courriel	francis.vaslier@smetom-geeode.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	90 138
Densité moyenne	69,71

Périmètres

Nombre total de membres : 6
- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
77	CC Bassée-Montois (200040251)	CC
77	CC Brie des Rivières et Châteaux (200070779)	CC
77	CC Brie Nangissienne (247700701)	CC
77	CC des Deux Morin (200072544)	CC
77	CC du Provinois (200037133)	CC
77	CC Val Briard (200072874)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Le syndicat a pour objet : l'organisation de la collecte dont les déchetteries le transport jusqu'au centre de traitement le tri et le traitement</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat de traitement des déchets ménagers (SYTRADEM du Sud Est Seine et Marne) (257705574)	SM fermé	148 105

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)